

SENSIBILISATION AU HARCELMENT SEXUEL AU TRAVAIL

Le harcèlement sexuel est une réalité qui touche tous les milieux professionnels. Au-delà des obligations légales, il s'agit surtout d'un enjeu humain et collectif : garantir à chacun un environnement de travail sûr.
La sensibilisation au harcèlement sexuel vise à comprendre les enjeux humains, sociaux et juridiques liés à ce phénomène. Elle permet de définir clairement ce qu'est le harcèlement sexuel, d'identifier les comportements à risque et de rappeler les obligations légales afin de prévenir, repérer et agir efficacement pour garantir un environnement de travail respectueux et sécurisé.

Durée de la formation :
- 3,5 heures en présentiel ou en distanciel réparties sur ½ journée

Effectif :
- 1 à 10 personnes en intra

Public :
- Membres du CSE, de la CSSCT, du services RH, de la Direction, responsable de services…

Prérequis :
- Aucun

Accessibilité :
- La formation pourra être adaptée aux personnes présentant un handicap. Nous contacter en amont pour définir les adaptations nécessaires.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de définir le harcèlement sexuel pour sensibiliser le personnel sur les risques liés à certains actes et les prévenir.

COMPETENCES DEVELOPPEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le cadre légal et les obligations de l'employeur
- Identifier les situations de harcèlement sexuel
- Reconnaître les comportements inappropriés et leurs impacts
- Adopter une posture de prévention et de réaction adaptée





Réglementation :
- Article L.2314-1 du Code du Travail
- Article L.1153-5-1 du Code du Travail

Méthodes pédagogiques :
- Alternance entre apports théoriques, et étude de cas

Moyens pédagogiques :
- Vidéoprojecteur, code du travail, documents INRS

Encadrement :
- Coach professionnel certifié, avec des compétences en sophrologie et PNL

Evaluation :
- QCM

Attribution finale :
- Attestation de formation

Renouvellement :
- Formation continue recommandée régulièrement

Tarif :
- Devis sur demande, sans engagement.
- Inscription à france@fps95.com minimum 1 mois avant la formation

CONTENU

- Définition du harcèlement sexuel
- Différence entre séduction, drague et harcèlement
- Responsabilité de l'employeur et rôle du CSE
- Etude des propos, gestes, pressions, chantage…
- Conséquences pour la victime, l'équipe et l'entreprise
- Conduite à tenir pour le signalement
- Posture du témoin, du manager
- Référent harcèlement sexuel et agissement sexiste dans l'entreprise et au sein du CSE

Pratique :
- Etude de cas
- Tour de table sur les expériences de situations vécues ou observées

CONTACT :
France Prévention Secourisme
9 rue Denis Papin – 95280 JOUY-LE-MOUTIER
France MARQUE – Gérante
06 27 22 65 58 / france@fps95.com

Mise à jour : Sept 2026